

DES ONDES INQUIÉTANTES?



Les antennes relais suscitent des inquiétudes

GUILLAUME POULIN-GOYER

Les antennes servant à émettre et à recevoir des signaux sans fils sont de plus en plus remises en question. Elles sont soupçonnées de présenter des risques pour la santé des résidents adjacents, malgré que les autorités réglementaires les jugent tout à fait sécuritaires.

Il existe actuellement trois pylônes d'antenne de télécommunications sans fil à Saint-Bruno et deux à Saint-Basile. D'autres antennes sont aussi installées dans le clocher de l'église et sur le toit du Manoir Saint-Bruno. La Paroisse de Saint-Bruno négocie présentement avec une autre entreprise de télécommunications afin de poser de nouvelles antennes dans le clocher.

En janvier 2005, plusieurs citoyens ont demandé qu'un référendum soit tenu concernant l'installation d'un pylône d'antenne de télécommunications à Saint-Bruno. Ils étaient en partie préoccupés par l'impact de ces antennes sur la santé. Le promoteur a finalement abandonné le projet.

Inquiet, un groupe de citoyens a demandé qu'on retire ces antennes relais du clocher d'une église de Terrebonne l'été dernier puisqu'une garderie est située tout près. Industrie Canada a pris des mesures à l'intérieur et à l'extérieur de la garderie. Celles-ci ont démontré que les champs de radiofréquences étaient plus de 1000 fois sous les normes prescrites par Santé Canada.

«Il n'y avait aucun effet palpable à l'intérieur de la bâtisse. Les membres du conseil d'administration ont été sécurisés», indique Louise Lachapelle, directrice générale du Centre de la petite enfance Les Bourgeois-Soleil de Terrebonne.

Bernard St-Louis, marguillier de la paroisse de Saint-Bruno, a aussi été rassuré par ces résultats. «Je n'ai rien reçu comme information qui m'indique que le fabricant ne répond pas aux critères de la réglementation», dit-il. Il ne craint donc pas pour les garderies situées non loin de l'église.

L'industrie rassure

À ce jour, il n'y a pas de consensus scientifique au sujet des champs électromagnétiques (CEM). Certaines études affirment qu'ils augmentent les risques de cancer, alors que d'autres

concluent qu'ils sont sans danger.

Odette Coleman, porte-parole de Rogers Communications, l'exploitant de l'antenne dans le clocher de Saint-Bruno, souligne que l'antenne émet «beaucoup moins» de radiofréquences que ce que prescrit Santé Canada. «C'est moins que l'exposition à un micro-ondes d'une résidence», compare-t-elle.

De son côté, Santé Canada a demandé à la Société Royale du Canada d'assigner un comité d'experts pour réviser les risques. Sa conclusion: «Étant donné la faible intensité des champs de radiofréquence produits par les transmetteurs des stations de télécommunications sans fil et auxquels est exposé le grand public, il semble peu probable qu'il y ait des effets biologiques ou nuisibles à la santé résultant de cette exposition.»

L'Organisation mondiale de la santé n'a pas trouvé de lien de cause à effet entre l'exposition à des champs de radiofréquences et des risques pour la santé humaine. Elle estime cependant nécessaire que soient effectuées des études scientifiques plus poussées sur le sujet.

Précaution demandée

«Dans le doute, mieux vaut faire preuve de prudence et réduire autant que possible notre exposition au CEM», selon Option consommateurs, qui a réalisé un dossier, publié dans le magazine *Protégez-Vous* de février.

«La nocivité à long terme des ondes électromagnétiques n'est pas prouvée. Mais comme le soulignent d'éminents chercheurs interviewés, les ondes électromagnétiques agissent sur notre cerveau et en modifient le comportement cellulaire. Toujours selon eux, les enfants sont les plus vulnérables», écrit l'organisme dans un communiqué.

C'est pourquoi Option consommateurs recommande à Santé Canada et à Industrie Canada de revoir à la baisse les limites d'exposition aux émissions de radiofréquences. Certains pays, comme la Russie, ont adopté des normes qui tiennent compte des effets à long terme des ondes et qui sont 100 fois inférieures à celles en vigueur au Canada. La Ville de Toronto souhaite que ces normes soient appliquées sur son territoire. L'organisme estime que les municipalités et Industrie Canada devraient refuser l'implantation d'antennes relais à

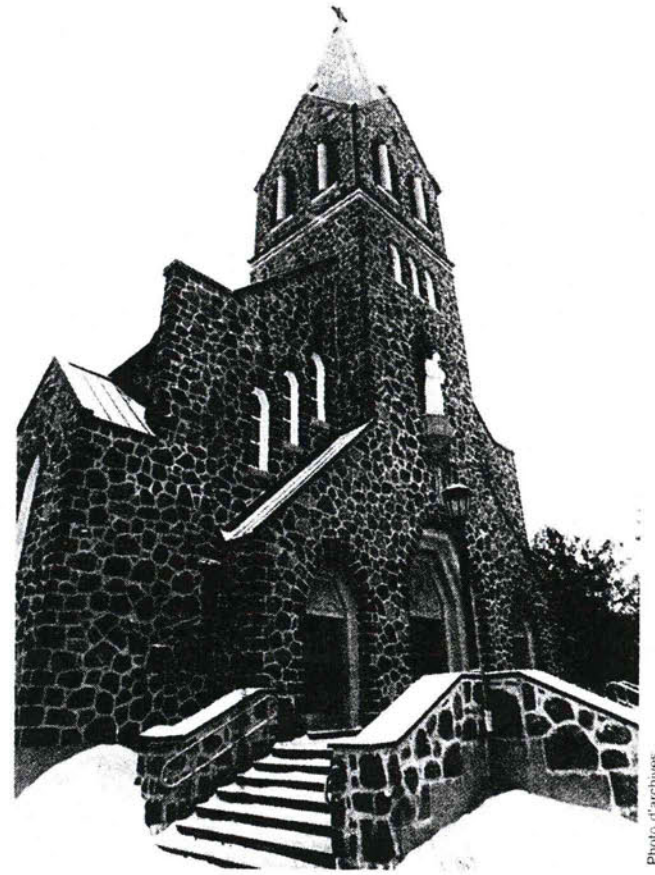


Photo d'archives

proximité des garderies et des écoles. «D'autres pays ont déjà légiféré en ce sens : la Finlande interdit toute antenne à moins de 300 mètres des écoles et Israël interdit l'installation d'antennes relais sur les bâtiments d'habitation», écrit-on.

Industrie Canada n'envisage pas de refuser l'implantation d'antennes relais à proximité des garderies et des écoles si elles rencontrent les normes en vigueur.

Un champ magnétique sans danger, selon Hydro



Sur la photo, le néon de droite allume légèrement alors que celui de gauche n'illumine que très faiblement.

Une lampe fluorescente s'allume lorsqu'un champ électrique passe au travers. Le *Journal de Saint-Bruno* l'a récemment constaté sous les lignes à haute tension, à Saint-Bruno.

Nous avons demandé à la société d'État si cela pouvait être dangereux. «Il n'y a aucune preuve de dangerosité. La recommandation de l'Organisation mondiale de la santé à l'égard des champs magnétiques est de ne jamais être exposé à plus que 83 microteslas», indique Lucie Brodeur, porte-parole

d'Hydro-Québec en Montérégie.

Selon la publication *Les champs électriques et magnétiques et la santé*, d'Hydro-Québec, le champ magnétique moyen généré par les lignes à haute tension de 735 kV est de 12,5 microteslas directement sous la ligne. Il chute à 1,6 microtesla à 60 mètres et 0,42 microtesla, à 120 mètres. À la limite extérieure de la zone de dégagement, il est en moyenne de 2,7 microteslas, selon Mme Brodeur.

«À ce jour, les études n'ont pu mettre

en évidence un effet clair des champs pour les intensités existant dans le milieu résidentiel ou de travail. Toutefois, il existe un certain doute sur la possibilité qu'un champ magnétique relativement faible (0,4 microtesla) puisse accroître le risque de leucémie chez l'enfant. Mais les données sur le sujet demeurent contradictoires», lit-on dans la publication.

Mme Brodeur souligne par ailleurs que le *Journal* aurait pu obtenir le même effet avec un néon si on l'avait approché de l'alternateur d'une voiture. (GPG)

Esthétique
Autoplus

lavage int./ext. **18\$** à partir de + tx cire **60\$** à partir de + tx

shampooing complet **125\$** à partir de + tx

638756200509

1421, Montarville, St-Bruno
450.653.3423

Jonathan Bouliane Larouche et Simon-Michel Gamache
co-propriétaires

HVM

NOUVEAUTÉ À L'HÔPITAL VÉTÉRAIRE MONTARVILLE

HÔPITAL VÉTÉRAIRE MONTARVILLE

EN PLUS DE NOS SERVICES MÉDICAUX, NOUS OFFRONS:

- CHIRURGIE AU LASER
- PROGRAMME DE PERTE DE POIDS
- PENSION
- VISITE À DOMICILE

COÛRS DE MATERNELLE POUR CHIOTS MAINTENANT OFFERTS:

- SOCIALISATION
- ÉTABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOTRE CHIEN
- COMMANDEMENT DE BASE

DR BENOIT COUTURE, MV
DRE JOANNIE SAVARD, MV
DRE MYRIAM BINET, MV
DRE KARIN BILODEAU, MV

Déjà **30 ans**

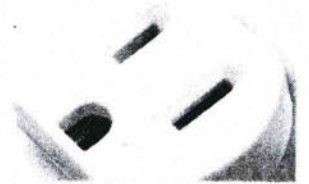
RENSEIGNEZ-VOUS POUR LA PROCHAINE SESSION EN JUIN 2009

1681, MONTARVILLE, ST-BRUNO
450.653.3700

637449-030609



DES ONDES INQUIÉTANTES?



Trucs pour diminuer son exposition

GUILLAUME POULIN-GOYER

Stéphane Bélainsky est technicien en hygiène électromagnétique. Son métier: mesurer les champs électromagnétiques



Stéphane Bélainsky est technicien en hygiène électromagnétique.

(CEM) dans les résidences et les entreprises et recommander des façons de diminuer leur présence. Ses clients: des personnes ayant des symptômes possible-ment explicables par leur électrosensibilité et des entreprises.

Conscient des dangers possibles des CEM, il applique le principe de précaution, du groupe de scientifiques Biolinitiative, qui a déterminé des seuils de tolérance inférieurs aux normes canadiennes.

Comme les gens passent la majorité de leur temps dans leur chambre, il concentre ses actions surtout à cet endroit.

«Les champs électriques diminuent de beaucoup dès qu'on augmente la distance», indique M. Bélainsky. Pour éviter d'être exposé au champ électrique qui provient du filage et qui traverse le gypse, il recommande de garder le lit à 30 centimètres du mur. Les gens devraient garder la tête à plus d'un mètre des lampes de chevet et du réveille-matin.

Il est préférable de mettre le lit loin d'une source de chauffage, qui produit un fort champ électrique, même éteint.

Le spécialiste suggère de débrancher tous les appareils inutilisés dans la chambre. «Le X-box 360, un jeu très populaire chez les enfants, émet, même fermé de 6000 à 8000 microwatt par mètre carré. Normalement, on vise d'être moins de 10 microwatts par m². En hygiène électromagnétique, on va s'assurer que c'est

désactivé», indique le fondateur d'Expertise électromagnétique environnementale 3E.

M. Bélainsky note qu'on peut installer un dispositif lié directement avec la boîte électrique qui coupe l'alimentation dans la pièce dès qu'on cesse d'utiliser les appareils qui s'y trouvent.

Dans la salle de bain, certains planchers chauffants peuvent émettre des champs magnétiques plus élevés que d'autres. Pour ceux-là, il suggère de les désactiver lorsqu'il ne sont pas utilisés.

Pour limiter son exposition aux radiofréquences et aux micro-ondes provenant de l'intérieur de la maison, le spécialiste suggère de débrancher internet sans fil (wi-fi) lorsque non utilisé et de se passer du téléphone sans fil. «Ce n'est pas un

téléphone sans fil, c'est un téléphone à micro-ondes», rappelle-t-il, soulignant que l'appareil en émet même lorsque personne utilise la ligne.

Pour limiter son exposition aux radiofréquences provenant de l'extérieur de la maison, il existe différents types de peinture, de rideau ou de moustiquaires qui réduisent l'intrusion des ondes de communication sans fil.

«C'est toujours important de faire évaluer une première fois», souligne le spécialiste. M. Bélainsky donnera une conférence sur les champs électromagnétiques au Chalet Marie-Victorin, le 20 septembre.

QU'EN PENSEZ-VOUS?
redaction@journalde-st-bruno.qc.ca

LES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

- **Champs électriques** : générés lorsqu'un appareil est branché, même s'il n'est pas en fonction. On mesure leur intensité en volt/mètre.
- **Champs magnétiques** : générés lorsqu'un courant électrique circule dans un appareil ou un fil. On mesure leur intensité en microtesla.
- **Radiofréquences et microondes**: composé par le champ électrique et le champ magnétique et se propage sous forme d'onde électromagnétique. L'intensité s'exprime en watts par mètre carré (W/m²).

(Sources: Santé Canada, Organisation mondiale de la Santé)

Tummy Tuck
Jeans 2 à 16 ans
"Pour de vraies femmes ayant de vraies rondeurs"
NYDJ
Not Your Daughter's Jeans
Nouveaux modèles et capris pour l'été!

Bermudas et capris

-30%

SOLO mode
Prêt-à-porter au féminin 6 à 18 ans

2242, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Bruno
Accès par route 116, coin Boucherville ou rue de Chambly

450.653.4225

OUVERT LE DIMANCHE DE 11H À 16H

Clinique Dentaire B. Fabre et Associés
Tous vos soins dentaires sous le même toit

ouvert de 8h à 20h
urgences sur rendez-vous

Place ROYAL LEPAGE

Jean-Philippe Houle, DMD Eva B. Fabre, DMD

1501, rue de l'Hôtel-de-Ville, SAINT-BRUNO (place ROYAL LEPAGE, face à la poste)

450-653-4050
www.cliniqueBFabre.com

CET ÉTÉ, RESTEZ AU FRAIS avec **THERMOCO**

rabais de **300\$** sur les climatiseurs **FUJITSU 12CQ***

et rabais de **340\$** sur les thermopompes **FUJITSU 12RQ***

10 ans de garantie limitée exclusive
Plus silencieux que tout autre système
Le plus performant de l'industrie

THERMOCO
*Jusqu'à épuisement de l'inventaire. Financement disponible.
721, boul. Laurier, Beloeil (450) 464-2188 www.thermoco.ca